



Appel à projets

Financement des préséries d'innovations technologiques liées aux équipements agricoles

25 millions d'euros
destinés aux entreprises pour des
projets innovants

Appel à projets financé par l'État dans le cadre de la
Stratégie d'accélération

« Systèmes agricole durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique »

Ouvert jusqu'au 5 octobre 2022 à 12h

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-financement-des-preseries-d-innovations-technologiques-liees-aux-equipements-agricoles>



bpifrance



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Objectifs

La stratégie d'accélération :

- > Répondre aux enjeux de transition agro-écologique de demain :
 - réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - adaptation au changement climatique
 - gestion des aléas climatiques ou sanitaires
 - réduction de l'usage des intrants fossiles
- > Améliorer la résilience du secteur agricole et la souveraineté alimentaire de la France
- > Développer de nouvelles technologies

Les projets attendus :

- > Projet de préséries industrielles de machines fixes ou mobiles et équipements agricoles intégrant les technologies numériques :
 - Projets de robotique agricole mobile
 - Projets d'agroéquipements intégrant des fonctions automatisées et/ou intelligentes
 - Projets de technologies automatisées et/ou intelligentes à destination des équipements agricoles, de l'agriculture et de l'élevage
 - Autres projets d'innovations technologiques liées aux matériels et équipements agricoles



Bénéficiaires

- Start-up, PME, ETI
- Ouverture aux GE à titre exceptionnel
- Possibilité de projet collaboratif

Dépenses éligibles

- Salaires et charges de personnels
- Coûts de sous-traitance (30% maximum)
- Contribution aux amortissements
- Frais de mission, frais connexes
- Frais d'exploitation liés au projet (achats, consommables)





Projets et modalités de soutien

Projet individuel ou collaboratif :

- Le projet est porté par une entreprise
- Le budget du projet est compris entre 200 k€ et 3 M€
- La phase de tests des préséries s'étend sur 1 à 3 ans (équipement de sites agricoles en conditions réelles)

Modalités de soutien : l'aide apportée sera constituée d'une part de subvention et d'une part d'avances récupérables. La part de subvention sera de 60%.

Critères de sélection



- Caractère innovant et valeur ajoutée du projet
- Contribution à la transition agro-écologique, au bien-être animal, à l'amélioration des conditions de travail et à la santé humaine
- Niveau de maturité préexistant et faisabilité technique du projet
- Performance agro-environnementale et transition sur l'agro-écologique
- Impact socio-économique, retombées économiques et caractère stratégique pour le territoire régional, national ou européen

Comment déposer sa demande ?



- Les dossiers de candidature sont à déposer sur la plateforme de Bpifrance :
<https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/accueil.do?method=init>
- Le lien vers le cahier des charges de l'appel à projets :
<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-financement-des-preseries-dinnovations-technologiques-liees-aux-equipements-agricoles>
- Bpifrance est l'organisme instructeur du dispositif
- Sélection des projets par un comité technique national
- Date limite de dépôt : 5 octobre 2022 à 12h
- Relèves des dossiers : 31 mai 2022 et 5 octobre 2022 à 12h

Les contacts

BPIFRANCE

strategies-acceleration@bpifrance.fr

DREETS Centre-Val de Loire
Service économique de l'Etat en région
dreets-cvl.investir-lavenir@dreets.gouv.fr